



## SCHULLER et SCHULLER

Agents Généraux exclusifs MMA  
189 avenue FOCH -BP247  
33506 LIBOURNE cedex 06  
Tél. 0 825 888 884 / Fax : 05.57.51.30.45  
Email : didier.schuller@mma.fr  
N°ORIAS: 07000604-07034935-www.orias.fr

## ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE DECENNALE

### L'assurance des entreprises du bâtiment et de génie civil

DEFI

#### SARL SEA TECH

29 RUE EUGENE HURET  
62360 PONT DE BRIQUES ST ETIENNE

MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD atteste que le souscripteur désigné ci-dessus est titulaire d'un contrat d'assurance **responsabilité civile décennale**  
Pour les chantiers ouverts dans la période du **9 Mars 2011** au **31 Décembre 2011**

et pour les activités suivantes :

⇒ **Travaux de bâtiment et que vous exécutez ou donnez en sous-traitance :**

**- Distribution d'électricité basse tension**

Distribution de courant électrique ainsi que le raccordement des appareils électriques y compris convecteurs.

Cette activité comprend les travaux accessoires et complémentaires de tranchées, trous de passage, saignées et raccords.

Cette activité comprend également la pose de paratonnerres et d'antennes de télévision.  
(V1-01/07)

**- Chauffage**

Installation de :

- chauffage et de refroidissement comprenant la production (toutes énergies), distribution, évacuation,

- ventilation mécanique contrôlée (V.M.C),

y compris :

- le ramonage des conduits de fumée et des installations ;

- les travaux accessoires ou complémentaires de :

- platelage, socles et supports d'appareils et équipements,

- tranchées, trous de passage, saignées et raccords,

- calorifugeage, isolation des installations,

- raccords électriques du matériel,

- alimentation des appareils de chauffage et de refroidissement en source d'énergie.  
(V1-01/07)

**- Dispositions complémentaires aux activités**

POSES DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES.

**- Couverture - Zinguerie (1)**

Couvertures, vêtages, vêtures, bardages verticaux en tous matériaux y compris les travaux de :

- zinguerie et éléments accessoires en PVC,

- châssis et fenêtres de toit, y compris exutoires en toiture,

- isolation et écrans sous toiture,

- raccords d'étanchéité,

- ravalement et réfection des souches de cheminées hors combles,

- installation de paratonnerres et d'antennes de télévision,

- support de couverture,

- ramonage de cheminée,

**Est exclue la réalisation de structures et couvertures textiles ainsi que d'isolation frigorifique par panneaux sandwichs.**

(V1-01/07)

(1) Activité sous-traitée partiellement

(2) Activité sous-traitée en totalité